



PROCES VERBAL Compte rendu du CA du 02 Février 2015

Début de la réunion 18h05

Présents : Mireille Bellan, André Jacquet, Paul Fullana, Jean Saletti, Claire Chémery, Alain Briffa, Massel Ollivier, Michel Comte, Florence Derycke, Elisabeth Goubert, Gaël Bellec, Gyslaine Lambourg, Solange Becerra

Excusés : Jacques Chanet, Jeanine Lacharme, Claudine Borsotti, Florence Dhalluin, Monique Roger, Guillemette Saletti, Rémi Chialva, Marie Thérèse Bouvier, Nathalie Charbonneau, Philippe Prigent, Françoise Petot, Jacques Coquelet

Après un congé de maternité, Julie reprend ses fonctions d'éducatrice. Nous lui souhaitons une bonne reprise.

Le point sur les hébergés :

L'ambiance générale est détendue. On remarque :

Mohamed Tayeb est peu présent au repas – Raphael vient prendre ses repas le soir avec les hébergés depuis une semaine – les jeudis, plusieurs hébergés jouent au tarot – Dominique a trouvé un logement sur Apt et devrait partir le 15/02. Elle est très volontaire et nous apprécions ses participations aux différents événements – Fabien aurait signé un bail et emménagerait le 15/02. De toute façon il doit partir au plus tard le 31/03 – Dominique et Augustine partiraient prochainement sur Carpentras au CHRS de l'association Réseau – Vladimir suit une formation de réceptionniste et recherche un logement aux alentours d'Apt, il participe à la vie de l'Hapa – Adeline suit la même formation de réceptionniste, elle a trouvé un lieu de stage et espère une embauche à la clé. Elle souhaite garder un pied à terre à l'Hapa (en réflexion) – Kevin prévoit de partir dans les Pyrénées suite à une proposition de travail de son patron. Il souhaite trouver un logement. – Nabil est en train d'apurer ses dettes, en bonne voie il dispose de 6 mois pour régler ses dettes. On constate que deux logements ne sont pas entretenus, le ménage n'est pas fait... ce qui détériore l'état et va nécessiter des frais et du travail supplémentaire pour l'Hapa. Il s'agit de celui de Momo et de Kevin partagé avec Mohamed Tayeb. S'ils ne réagissent pas rapidement ils recevront un avertissement.

Recyclerie

L'auvent en métal, de couleur verte, de 100m² est mis en place. Les objets sont enfin à l'abri, avant la tombée de la neige. 7 communes à ce jour ont signé une convention provisoire pour la collecte des encombrants : Murs ; Villars ; Bonnieux ; Auribeau ; St Saturnin les Apt ; Caseneuve ; Cereste. La recyclerie ne récupère plus les vêtements car ils occupent trop de place. Le chiffre d'affaire continue d'augmenter, ce mois de Janvier qui est supérieur à celui de Janvier 2014. Jean Paul est à la recherche d'un nouveau salarié qui doit faire preuve d'une certaine autonomie, et posséder un permis.

Représentation de la pièce « le prénom » du Théâtre d'Elsa du 18/01

Le nombre de spectateurs a augmenté (163 entrées payantes à 15€). La prestation était de grande qualité. Bravo à l'équipe de bénévoles et d'hébergés qui s'est mobilisée et a pu faire le nécessaire pour que ce rendez vous annuel soit une réussite. La recette de la buvette est de 173€, ce qui correspond au total à 2078€ (après participation du Théâtre d'Elsa)

Concert par la chorale du Chœur du Luberon du 31/01

Le Chœur du Luberon a permis à l'Hapa de récolter 662€ dans deux chapeaux. Touchant un public d'amateurs et différent de celui du 18/01. On remercie tous ces choristes qui ont participé à cet événement.

Concert de chant polyphonique par le groupe Chant de st Martin de Castillon : Chapelle des Carmes à Apt 15 /03

Nous proposons de procéder de la même façon en présentant deux chapeaux; les spectateurs pourront participer librement.

H.A.P.A. - Hébergement Accueil en Pays d'Apt

479, Avenue de Roumanille - 84400 APT - 04 90 71 90 01

courriel : contact@hebergement-urgence-apt.com site : www.hebergement-urgence-apt.com

Association régie par la Loi du 01/07/1901 et décret du 16/08/1901. Déclaration parue au J.O.R.F. du 22/03/1995 alinéa 2133.
Agrément Préfectoral n° S/2009-11-18-0010 PREF. N°SIRET : 40405837200024 NAF 8790 B



LOTO à la Salle des Fêtes d'Apt à partir de 15h

Nous disposons suffisamment de lots pour que ce Loto soit dans la lignée des précédents. Les lots représentant des meubles seront dispatchés avec les quines - Les Cartons du loto sont réalisés, il ne reste plus qu'à les tamponner.

Mercredi 11 Février A partir de 14h	Monique, Françoise, Guillemette, Jean, Christiane, Paul, Solange	Réaliserons les lots qui seront placés dans des cartons rigides voir cartons à Banane
Vendredi 13 Février (si le travail n'est pas terminé)	Monique, Françoise, Guillemette, Jean, Christiane, Paul, Solange	Prévoir des autocollants ou badge pour les membres organisateurs du Loto
Les samedis 7 et 14 Février	Vladimir Adeline Dominique Michel et Jean	Distribution de dépliants annonçant le Loto Et le chocolat à aller chercher à la confiserie le à 14h
	Florence 2	Réalise les courses pour alimenter la buvette
	et tous les membres	Préparent des crêpes et des gâteaux et du cidre
	Gislaine	Prépare des draps pour couvrir certains meubles offerts en lot

Répartition des rôles le Jour « J ».

Chargement des lots sur le site	Guévord et Momo
Déchargement rendez vous à 10h Pour la préparation de la salle	Jean, Elisabeth, Michel, Vladimir Appel besoin de plus de monde tel Jean au 06 11 60 46 71 (repas en commun possible, le midi avec ce que chacun amène)
Au service de la buvette :	Rémi Gislaine et Claire
A la vente des cartons et à l'Entrée:	André ; Elisabeth, Monique, Solange ; Alain, Jacques Coquelet
Vérificateur des quines et Cartons pleins au micro	Florence 1, Ollivier, André, Elisabeth
Porter les lots jusqu'au gagnant :	à définir
A la tombola pour la part aux gagnants	Guillemette, Dominique, Vladimir, Adeline
Pour avancer les lots sur l'Estrade :	Monique
Remise en état de la salle	Tous les participants

Ce procès verbal sera entériné à la prochaine réunion du CA le 02 Mars prochain - fin de la réunion 19h10

Rappel des dates :

15/02 15h LOTO Salle des fêtes d'Apt
16/02 18h Bureau
02 /03 17h Bureau
02 /03 18h CA
15 /03 Chants Polyphonique à la Chapelle des Carmes Apt

H.A.P.A. - Hébergement Accueil en Pays d'Apt

479, Avenue de Roumanille - 84400 APT - 04 90 71 90 01

courriel : contact@hebergement-urgence-apt.com site : www.hebergement-urgence-apt.com

Association régie par la Loi du 01/07/1901 et décret du 16/08/1901, Déclaration parue au J.O.R.F. du 22/03/1995 alinéa 2133.
Agrément Préfectoral n° S/2009-11-18-0010 PREF. N°SIRET : 40405837200024 NAF 8790 B